

REPUBLIC POPULAIRE DU CONGO  
-----  
MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA  
PROVOYANCE SOCIALE  
-----  
DIRECTION GÉNÉRALE DU TRAVAIL  
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE  
-----  
DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

DECRET N° 83/IM07 du 19/12/1983  
au titre de l'année 1981 des  
Portant Promotion Administrateurs  
des cadres de la catégorie A, hiérar-  
che I des SAF (Administration Géné-  
rale).

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU  
GOUVERNEMENT,

(/ISAS :

- (/u la Constitution du 3 Juillet 1979 ;  
(/u la loi 25/80 du 13.11.1980 portant amendement  
de l'article 47 de la Constitution du 3 Juillet 1979 ;  
(/u la loi 15/62 en 3.2.62 portant statut général  
des fonctionnaires ;  
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.58 fixant le régle-  
ment sur la solde des fonctionnaires ;  
(/u le décret 52/130/EP du 9.5.62 fixant le régime  
des rémunérations des fonctionnaires ;  
(/u le décret 62/197/EP du 5.7.62 fixant les caté-  
gories et hiérarchies des cadres créées par la loi 15/62 du  
3.2.62 portant statut général des fonctionnaires ;  
(/u le décret n° 62/198/EP du 5.7.62 relatif à la  
nomination et à la révocation des fonctionnaires ;  
(/u le décret 52/426 du 29.12.62 fixant le statut  
des cadres de la catégorie A, des SAF ;  
(/u le décret 65/170/EP-BI du 25.6.65 règlementant  
l'avancement des fonctionnaires ;  
(/u le décret n° 74/470 du 31.12.74 abrogeant et  
remplaçant les dispositions du décret 62/196/EP du 5.7.62  
fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;  
(/u le décret n° 79/154 du 4.4.1979 portant nomina-  
tion du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;  
(/u le décret n° 80/154 du 27.11.1980 portant  
déblocage des avancements des agents de l'Etat ;  
(/u le décret n° 80/314 du 20.12.1980 portant  
nomination des membres du Conseil des Ministres ;  
(/u le décret n° 81/016 du 26.01.1981 au  
décret n° 80/644 du 20.11.1980 portant nomina-  
tion des Membres du Conseil des Ministres ;  
(/u le décret n° 81/017 du 26.01.1981 relatif aux  
intérim des Membres du Gouvernement ;  
(/u le décret n° 83/320 du 3.5.1983 portant nomi-  
nation d'un Membre du Conseil des Ministres ;  
(/u le décret n° 83/IM06/1MPS.DGFF.DMP du 19/12/83  
portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année  
1981 de certains Administrateurs des cadres de la catégorie  
A, hiérarchie I des SAF (Administration Générale) ;

D.G.B.

D.C.F.

DECREE :

.../...

~~SECRET~~  
ARTICLE 1er. - Sont promus aux échelons ci-après au titre de l'année 1981, les Administrateurs des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des SAF (Administration Générale) dont les noms suivent ACC = néant.

Au 2<sup>e</sup> échelon :

NGOULOU MOUTIMA Gaston P/C du 24.10.81 CAB.Mini.Ind.Pêche

Au 3<sup>e</sup> échelon :

BAYI Antoine	P/C du 1.10.81 Stage en France
BIRANGUI François Magloire	P/C du 30.10.81 Mini Plan
LEBY Marie Noël	P/C du 24.11.81 Mini. Commerce
OUVANGUIGHA Jean Pierre	P/C du 16.6.81 D.A.Rural A.Coop.

Au 4<sup>e</sup> échelon :

NGOUALA Alphonse	P/C du 17.6.82 Bouenza.
MOMENGOM Léopold	P/C du 25.11.81 Mini.Aff.Etr.

Au 5<sup>e</sup> échelon :

BATANGA André	P/C du 14.6.81 CAB.Mini.Plan
BAYONNE Alphonse	P/C du 14.6.81 --

Au 6<sup>e</sup> échelon :

NGOLOU Rigobert	P/C du 5.4.81 Mini.Plan.
-----------------	--------------------------

ARTICLE 2. - Le présent décret prendra effet tant du point de vue de de la solde que de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquée, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera. /-

Douaville, le 19 Décembre  
1983

Colonel Louis SILVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Finances,

Itini Onatumba LEMONDZOU.-

AMPLIATIONS :

JORPC.....1	Bouenza.....2
DGTFP/DFP.....3	D.A.Rural.A.Coop.2
D.G.B.....3	INFORMS.....12
D.C.F.....1	DOSSIERS.....35
CAB.MIP.....2	SGG/BG.....2./-
Mini.Plan.....2	
Mini.Commerce.....2	
Mini.Aff.Etr.....2	
CAB/M.Plan.....2	